



## Communiqué de presse

### Les changements climatiques et les populations du Sud de la planète. Le cas du Pérou.

## Visite de l'ONG CopperAcción (Julia Cuadros) à Bruxelles – 16 au 21 Novembre 2015

La directrice de l'ONG CooperAcción, **Julia Cuadros**, est présente à Bruxelles du 16 au 21 novembre pour dialoguer, à l'aube de la COP21, à propos des impacts des industries extractives sur les populations locales et l'environnement au Pérou. Un an après la COP20 organisée à Lima et à la veille du rendez-vous parisien, elle nous expliquera, en prenant appui sur ces pays andin, comment les populations du Sud de la planète subissent de plein fouet les conséquences du changement climatique et pourquoi il est urgent de prendre des mesures radicales urgentes.

Elle interviendra publiquement lors du colloque "Pétrole: produire ou enfouir" du mercredi 18 novembre ou encore lors de la conférence-débat qui se tiendra à la Maison de l'Amérique latine, le jeudi 19 novembre à 19h.

Julia Cuadros est disponible sur rendez-vous entre les 17 et 21 novembre, pour des contacts avec les médias belges et européens.

#### Contact presse :

Santiago Fischer – [santiago.fischer@justicepaix.be](mailto:santiago.fischer@justicepaix.be)

+32 (0) 484 768 333

#### Contexte

Fort d'une croissance de 7% en moyenne durant la dernière décennie, le Pérou tire ses principaux revenus des investissements dans le secteur extractif, surtout minier. 65% des exportations péruviennes sont des ressources extractives, ce qui en fait un pays dépendant, selon les critères du FMI<sup>1</sup>. Le Pérou est ainsi colonisé par des multinationales qui en ont fait leur nouvel eldorado. En témoignent les quelque 20 % du sous-sol national qui leur ont été vendus par l'État. Cependant, depuis 2010, le taux de croissance ne cesse de chuter, notamment à cause de la baisse des prix des matières premières, rendant visible la vulnérabilité de l'économie péruvienne.

Sans pour autant amener des possibilités d'emplois pour les autochtones, l'activité extractive provoque la pollution des sols et des eaux nuisible à la vie de la population. Les impacts sur la santé ainsi que sur la cohésion sociale sont désastreux.

Les populations mécontentes sont désespérées de ne pas voir leurs revendications entendues et protestent. Depuis plusieurs années, des mesures législatives fortes ont été prises par l'État pour contenir cette contestation. Ainsi, lors des manifestations, il est permis aux forces de police d'utiliser des armes létales avec la garantie que leurs actions violentes ne seront pas l'objet de poursuites judiciaires (loi 30151). Jusqu'ici, l'État n'est pas parvenu à instaurer un climat de

<sup>1</sup> Un pays est décrit comme dépendant si plus de 25% de ses exportations sont des matières premières.

dialogue équilibré entre les multinationales et les populations. L'on constate aussi l'inefficacité de mécanismes formels de participation et de consultation, pourtant votés en 2011.

Un climat de menace permanent règne pour les ONG et les défenseurs des droits humains. L'inertie du gouvernement face aux recommandations de la Commission Interaméricaine des Droits Humains (CIDH) en est la preuve. [Sur les 27 mesures protectrices autorisées](#) en 2014 à des défenseurs des droits humains, une seule a été accordée. Tout récemment, l'État péruvien a ignoré la [demande de protection de Maxima Acuña de Chaupe](#) jugeant que le climat à Cajamarca était sans risque. Rappelons qu'entre 2006 et 2014, la *Defensoría del Pueblo*, organe officiel péruvien, a dénombré plus de 250 morts et 3600 blessés dans des conflits sociaux<sup>2</sup>.

En résulte une situation sociale explosive. Selon la *Defensoría del Pueblo*, [plus de 200 conflits sociaux](#) sont actuellement en cours dans le pays, dont plus de 100 sont directement liés à l'exploitation minière. Et le rapport de force semble à la faveur des entreprises dont les investissements se voient facilités par l'adoption ces trois dernières années de [paquets de mesures économiques](#) qui mettent en péril la protection de l'environnement, les conditions de travail et le [droit à la propriété](#).

Cette fracture entre l'État, la population et les entreprises est alarmante et porteuse de chaos social si des mécanismes de dialogue et de prise en compte des populations ne sont pas effectivement mis en place.

---

Ressources complémentaires :

[Analyses de la Commission Justice et Paix](#)

### **À propos de Justice et Paix**

**Justice et Paix est une organisation qui concentre son action sur la promotion des droits humains et de la justice, en tant que facteurs d'une paix et d'un développement durables. Son analyse trouve son origine dans les réalités sociales vécues chaque jour par les populations. Ses activités de plaidoyer et de sensibilisation visent à encourager les citoyens à devenir des acteurs de paix et de justice.**

[www.justicepaix.be](http://www.justicepaix.be)

Twitter : @FischerSantiago

[www.facebook.com/justicepaix](https://www.facebook.com/justicepaix)

---

<sup>2</sup> FEDEPAZ et OXFAM, « [La criminalización de la protesta social y el caso Majaz](#) », mars 2015, p.6.